

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



GUARDIAN LUXGUARD

## UNE GRÈVE SEMBLE DÉSORMAIS INÉVITABLE

Une nouvelle étape risque d'être franchie cet après-midi dans le cadre du conflit social qui oppose l'OGBL à la direction de Guardian Luxguard. En effet, l'OGBL et la direction de Guardian Luxguard se réuniront cet après-midi pour la dernière fois devant l'Office national de conciliation en vue de trouver une issue favorable à ce conflit déclenché suite à l'annonce, faite le 19 octobre dernier par la direction de Guardian Luxguard de vouloir procéder à un plan social, condamnant ainsi la moindre chance de réussite du plan de maintien dans l'emploi signé le 31 août dernier. Une décision qui demeure évidemment inacceptable pour l'OGBL, alors que le plan de maintien dans l'emploi signé fin août permettrait parfaitement, si on lui en donnait le temps, d'éviter tout licenciement sec au sein de l'entreprise.

Compte tenu de l'évolution des négociations telles qu'elles se sont déroulées jusqu'à présent dans cadre de la procédure de conciliation et de la position intransigeante de la direction au cours de celles-ci, l'OGBL entretient à ce stade toutefois peu d'espoir quant à une résolution de ce conflit lors de cette dernière réunion de conciliation. Rappelons dans ce contexte qu'une non-conciliation serait synonyme d'ouverture du droit de grève pour les salariés de Guardian Luxguard.

A cet effet, l'OGBL a d'ores et déjà déclenché ses procédures statutaires en vue d'une grève dans l'entreprise. Les membres de l'OGBL travaillant chez Guardian Luxguard ont ainsi déjà été consultés le 20 novembre (rappelons que 4/5 des salariés de l'entreprise sont membres de l'OGBL). Plus de 80% des votants s'y sont prononcés en faveur de la grève. Le Comité exécutif de l'OGBL s'est quant à lui réuni exceptionnellement le 23 novembre pour avaliser ce vote et a donné, à l'unanimité, son feu vert au syndicat Chimie de l'OGBL en vue du déclenchement d'une grève chez Guardian Luxguard, au cas où une non-conciliation serait décrétée au cours des prochains jours.

**Communiqué par le syndicat Chimie de l'OGBL**

**le 24 novembre 2020**

DÉPARTEMENT COMMUNICATION & PRESSE • OLIVIER LANDINI

31, rue du Fort Neipperg • B.P. 2031, L-1020 Luxembourg • T. +352 54 05 45 262

F. +352 54 05 45 280 • [presse@ogbl.lu](mailto:presse@ogbl.lu) • [ogbl.lu](http://ogbl.lu) • [facebook.com/ogbl.lu](https://facebook.com/ogbl.lu)

